Envoyé en préfecture le 18/06/2026
Reçu en préfecture le 18/06/2026
Publié le
ID : 037-213702269-20260609-2026_JUIN_09_12-DE

Sainte-Maure de Touraine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

(N° DEL-2026-JUIN-09/N°12)

¤ ¤ ¤

L'an deux mille vingt-six, le neuf juin, à 20 heures et 00 minute,

Le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni à la salle du conseil municipal, en séance ordinaire, sous la présidence de Madame Annaïck RICHARD, Maire.

Etaient présents : Mme RICHARD, M. L'HERMINE, Mme NONET, M. PAGEARD, Mme BERNADET, M. PRIVARD, Mme MARIN, M. ISOARD, M. PASQUIER, Mme DEPLAIX, Mme NABINEAU, Mme GENDRE-VILLERET, M. ODET, M. HARDION, M. BRAULT, Mme MARIAU, Mme ARRAULT, M. BEZAULT, Mme AUBINEAU, Mme DURAND, M. CHAMPIGNY, Mme VACHEDOR, M. RICO.

Etaient excusés : M. LE NORMAND DE FLAGHAC, M. BOST (pouvoir à M. CHAMPIGNY), Mme BOISQUILLON (pouvoir à Mme VACHEDOR), Mme JUAN (pouvoir à M. RICO).

Etaient absents : /

Mme Karine MARIAU et M. Michel CHAMPIGNY sont désignés comme secrétaires de séance.

¤ ¤ ¤

Date de la convocation
3 juin 2026

Date de l'affichage
3 juin 2026

OBJET :

Budget principal
Décision budgétaire modificative n°1-2026

Nombre de Conseillers en exercice27

Nombre de présents23

Nombre de votants26

Vu le Code général des collectivités territoriales,
Vu le Budget principal 2026,
Vu la note de synthèse présentée,
Considérant l'avis de la commission « Administration générale » du 1er juin 2026,

Après en avoir délibéré,
LE CONSEIL MUNICIPAL, par vote à la majorité : 20 voix « pour » et 6 voix « contre » (M. BOST Yvon-Marie, Mme BOISQUILLON Christine, M. CHAMPIGNY Michel, Mme VACHEDOR Claire, Mme JUAN Katia, M. RICO Romain) :

- **ADOPTE** la Décision Budgétaire Modificative n°1-2026 au Budget principal 2026 telle que présentée ci-après :

FONCTIONNEMENT

Dépenses		Recettes	
Chapitre	**Montant**	**Chapitre**	**Montant**
011 - Charges à caractère général 6041-020 - Achats d'études	- 10 000,00 €		
65 - Autres charges gestion courante 65748-020 - Subvention fonctionnement autres personnes de droit privé	10 000,00 €		
Total des Dépenses	**0,00 €**	**Total des Recettes**	**0,00 €**

Envoyé en préfecture le 18/06/2026
Reçu en préfecture le 18/06/2026
Publié le
ID : 037-213702269-20260609-2026_JUIN_09_12-DE

INVESTISSEMENT

Dépenses		Recettes	
Chapitre/Opération	**Montant**	**Chapitre/Opération**	**Montant**
OP 63 - Voiries et Espaces publics 2152-020 - Installations de voirie	50 000,00 €		
OP 124 - Centre aquatique 2313-323 - Constructions en cours	- 600 000,00 €		
OP 125 - Réseau de chaleur urbain 2031-020 - Frais d'études	- 50 000,00 €		
OP 126 - Piscine municipale 2031-323 - Frais d'études	600 000,00 €		
Total des Dépenses	**0,00 €**	**Total des Recettes**	**0,00 €**

POUR EXTRAIT CONFORME : **Mairie de SAINTE-MAURE-DE-TOURAINE,**
Le dix juin deux mille vingt-six

La Maire,

MAIRIE DE Ste-MAURE-DE-TOURAINE R.F. (I. & L.)

Annaïck RICHARD

La Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire du présent acte qui a été transmis en Sous-Préfecture de CHINON et publié sur le Site Internet de la commune le 18 JUIN 2026

À Ste-Maure-de-Touraine, le 18 JUIN 2026

La Maire,

MAIRIE DE Ste-MAURE-DE-TOURAINE R.F. (I. & L.)

Annaïck RICHARD